16 pratique Annonces légales

SCM 2R

Société civile de moyens Au capital de 100 € Siège social : 13 rue Jacques Reynaud, Lieudit « La Carnière et les Ronces » 69800 SAINT-PRIEST 833 703 192 RCS LYON

Avis de dissolution

L'AGE du 30/09/2022 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2022 et sa mise en liquidation. Monsieur Nicolas BEGUIN, demeurant 13 rue Jacques Reynaud, Lieudit « La Carnière et les Ronzes » 69800 SAINT-PRIEST est nommé liquidateur et détient les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif – Siège de liquidation : 13 rue Jacques Reynaud, Lieudit « La Carnière et les Ronzes » 69800 SAINT-PRIEST. Inscription au RCS de LYON. L'AGE du 30/09/2022 l'associé unique a

ARTO S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 000 Euros Siège social : 5, Allée Moulin Berger 69130 ECULLY 822 790 598 RCS LYON

Aux termes de la décision du 5 octobre 2022, les associés ont décidé à compter du même jour de nommer Madame Corinne d'ANJOU, demeurant 50 rue de Bélissen 60005 Luga co gérante. 69005 Lyon, co-gérante. Mention sera faite au RCS de Lyon

FR IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 3206 route de Faverges 69610 MONTROMANT 533 895 199 RCS LYON

Aux termes d'une décision en date du 28/10/2022, les associés ont pris acte de la décision prise par Mme Suzanne RONZON de démissionner de ses fonctions de gérant de démissionner de ses fonctions de gérant et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant M. Frédéric RONZON, demeurant 3206 Route de Faverges 69610 MONTROMANT, pour une durée illimitée à compter du 01/11/2022.

Le nom de Mme Suzanne RONZON a été retiré de l'article 13 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Frédéric RONZON, nouveau gérant.

Pour avis, La Gérance.

BATYK

SARL au capital de 2 000 euros Siège : 2950 Route des Deux Vallées 69420 TREVES 753 169 333 RCS de Lyon

Transfert du siège social

Par décision de l'AGO du 07/10/2022, il a Par decision de l'AGO du 07/10/20/22, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 10/10/20/22 au 100 Rue du couvent 07/150 VAGNAS. **Gérant**: Mme ESCOFFIER MASTAN-TUONO Angélique, 2950 route des 2 Val-lées, 69420 TREVES
Radiation au RCS de LYON et ré-immatri-culation au RCS de Aubenas.

SCI DES DEUX RUES

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 304,89 euros Siège social : 35 place Bellecour 69002 LYON 02 (Rhône) 351 686 431 RCS LYON

Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 15 octobre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de LYON.

Pour avis, La liquidatrice

EXPLOITATION AGRO INOX

au capital de 7.500 € Siège : 19 rue des Frères Lumières 69680 CHASSIEU 441 823 507 RCS LYON

Modification des dirigeants

Aux termes de la décision de l'associée unique du 27/10/2022 il résulte la constatation de la démission de son poste de Prési-dente de la Société DEVELOPPEMENT DE SERVICES EN MAINTENANCE INDUS-TRIELLE – DSMI, ayant son siège sis 28 Chemin de Montalet à 69330 JONS, remplachemin de montalet a bessu Junis, rempia: cée par la Société TARANIS INVESTISSE-MENT, société par actions simplifiée au capital de 130.000 €, ayant son siège social à Chez SOFIMECA, Route de Guebwiller à 68840 PULVERSHEIM, immatriculée au RCS de COLMAR sous le n° 918 130 667 à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de LYON.

LA MAISON VERTE

SARL WYCART TOUZET Société à responsabilité limitée en iliquidation au capital de 7 622.45 € Siège social : Route de Corbas 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON 345 046 460 RCS LYON

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2022 Route de Corbas 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation et déchargé Mme WYCART Odile demeurant 3 rue Jacquard 6900 OULLINS et M. TOUZET Philippe demeurant Route de Corbas 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, de leurs page de leur de de leurs mandats de liquidateurs, leur a donné quitus de leur gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 31/03/2022. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LYON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.



Etude de Maître Terec LAMAMRA, Notaire à NEUVILLE-SUR-SAÔNE (Rhône), 11, Avenue Carnot.

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Térec LA-MAMRA, Notaire à NEUVILLE S/S (69), n° CRPCEN 69168, le 28 octobre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre Monsieur Yusuf Özgür GOKPINAR, et Madame Sevijlay ÇINI, demeurant ensemble à LYON 8EME ARRONDISSEMENT (60009), 108 von Prépareur Respui MENT (69008) 108 rue Professeur Beauvi

sage, Monsieur est né à GAZIANTEP (TURQUIE) le 17 octobre 1985, Madame est née à VAULX-EN-VELIN (69120) le 10 septembre 1986, mariés à la mairie de LYON 8ÈME ARRÔNDISSEMENT (69008) le 6 septembre 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet

Pour insertion, le notaire.

CHATEAU GAILLARD

SCI en liquidation au capital social de 160 071 Euros Siège social : 105 Chemin de la Courtille 69110 SAINTE FOY LES LYON SIREN 385 319 652 R.C.S. LYON

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 03 Novembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, de donner quitus au liquida-teur Monsieur Pierre GRENIER demeurant 105 Chemin de la Courtille 69110 STE FOY LES LYON pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Octobre 2022.

La société sera radiée au RCS de LYON. **Pour avis.**

SCM FERMENTAOS FOND MARION CAVICCHIOLI

Capital 1 000 € 45 Grande Rue 69420 CONDRIEU RCS LYON 852 190 701

Modifications

L'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2022 réunie à CONDRIEU a décidé de l'agrément de la cession des parts sociales détenues par Mme Karine FENDANT épouse COSSET, et la cessation de ses fonctions de gérant de la SCM, à compter du 15 novembre 2022.

comme suit:
Article 2 la dénomination est « SCM FERMANTAOS FOND MARION CAVICCHIOLI »
Article 7 1° Mme Julie MARION, 5 parts
numérotées de 1 à 5 »
Article 15 Madame Julie MARION, née le
4 octobre 1987 à SAINTE COLOMBE (69),
célibatique de participalité française aver-

célibataire, de nationalité française, exerçant la profession d'infirmière libérale, immatriculée à l'ordre national des infirmièrs sous le n° RPPS10104627707 et domiciliée au 2 lotissement chemin des Vessettes à 42410 CHAVANAY,

est désignée en qualité de co-gérante our une durée indéterminée,

Lexan Avocats - Société d'avocats ZIRST II – 55 rue Blaise Pascal 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

SUMA E-SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros Siège social : Immeuble Le Trinôme Bâtiment A – 210 Chemin de Paisy 69760 LIMONEST 519 208 995 R.C.S. LYON

Décisions de l'Actionnaire unique en date

Decisions de l'Actionnaire unique en date du 18 octobre 2022 : § Modification de la dénomination sociale en adoptant comme nouvelle dénomina-tion : « SUMA E-Solutions », et ce à compter du 18 octobre 2022.

§ Modification de l'objet social de la So-ciété, lequel est désormais rédigé comme suit : La société a pour objet, directement ou

indirectement, en France ou à l'étranger :
- le négoce sous quelque forme que ce
- le négoce sous quelque forme que ce
tous véhicules neufs ou d'occasions ainsi
que de tous moyens de mobilité et de trac-

- tous types de ventes achats de véhi-cules, de moyens de mobilité et de traction

- le commerce de détail ou en gros, de tous accessoires, équipements, pièces dé-tachées neufs ou d'occasions se rapportant aux véhicules, moyens de mobilité et de traction ainsi que tous produits d'entretien; - la gestion de projets pour son compte ou pour le compte de tiers de toutes activi-tés de proces.

tés de négoce ;
- la location, longue ou courte durée, de tous véhicules, moyens de mobilité et de - et plus généralement toutes opérations

financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tout autre objet connexe ou complémentaire

Anciennes mentions: Dénomination sociale: SUMA entreprises Nouvelles mentions: Dénomination sociale: SUMA E-Solutions Pour avis, Le Président.

DU 3 PLACE BARNOUD

SCI en liquidation au capital social de 1 600 Euros Siège social : 105 Chemin de la Courtille 69110 SAINTE FOY LES LYON SIREN 439 924 077 R.C.S.LYON

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 02 Novembre 2022 a approuvé les comptes 02 Novembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur Monsieur Christian JACASSON demeurant 105 Chemin de la Courtille 69110 STE FOY LES LYON, pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Octobre 2022.

La société sera radiée au RCS de LYON. Pour avis.

MAINTENANCE TUYAUTERIE SERVICES

SAS à associé unique au capital de 60.000 € Siège : 19 rue des Frères Lumières 69680 CHASSIEU 509 605 952 RCS LYON

Modification des dirigeants

Aux termes de la décision de l'associée

Aux termes de la décision de l'associée unique du 27/10/2022 il résulte la constatation de la démission de son poste de Présidente de la Société DEVELOPPEMENT DE SERVICES EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE – DSMI, ayant son siège sis 28 Chemin de Montalet 69330 JONS, remplacée par la Société TARANIS INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée au capital de 130.000,00 €, ayant son siège social à Chez SOFIMECA, Route de Guebwiller 68840 PULVERSHEIM, immatriculée au RCS de COLMAR sous le n° 918 130 667 à compter du même jour. à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de LYON.



PRÉFECTURE DU RHÔNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE (CNR) - COMMUNE(S) DE MONTAGNY

PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE RELATIVE À L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Avis d'enquête publique

Par arrêté préfectoral 69-2022-10-13-00001 du 13 octobre 2022, dans les formes prescrites par les articles L122-1 et suivants et R122-1 et suivants, L123-1 à L123-19, R123-1 à R123-27 du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte sur la demande de permis de construire déposée par la CNR maître d'ouvrage responsable du projet.

Cette enquête publique, d'une durée de 31 jours consécutifs, sera ouverte du 07 novembre 2022, 09h00, au 09 décembre 2022, 17h00 inclus en mairie de Montagny, siège de l'enquête, 1 place de Sourzy - 69700 Montagny (Tel : 04 78 73 73 73 - mairie.montagny@montagny69. ff), aux horaires d'ouverture au public.

Ce permis concerne l'implantation d'une centrale photovoltaïque de 5,6 hectares sur le territoire de la commune de Montagny au lieu-dit « Carrières des Grandes Bruyères ». Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera consultable :

- sur supports papier et informatique à la mairie de Montagny, aux horaires d'ouverture au public, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, sur support informatique :

- https://www.registre-dematerialise.fr/4129 et https://www.rhone.gouv.fr/Actualites/Consultations-et-enquetes-publiques/Enquetes-publiques, ainsi qu'à la direction départementale des territoires du Rhône – 165 rue Garibaldi – 69003 Lyon, sur prise de rendez-vous auprès de ddt-upaf@rhone.gouv.fr

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- directement auprès du commissaire-enquêteur au cours de ses permanences,

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, déposé dans le lieu d'enquête,

- par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire-enquêteur, en mairie de Montagny, à l'adresse susmentionnée,

- sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : enquete-publique-4129@re-

à l'adresse susmentionnée, - sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : enquete-publique-4129@re-

gistre-dernaterialise.tr,
- par courriel à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-4129@registre-dematerialise.fr.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une note de présentation du projet, la demande de permis de construire, l'étude d'impact et son résumé non technique, ainsi que la demande de permis de construire, l'étude d'impact et son résumé non technique, ainsi que les avis émis sur la demande de permis de construire dont l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes.Ces documents sont consultables sur le site internet dédié à l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

Le maître d'ouvrage responsable du projet, auprès duquel des informations peuvent être demandées, est CNB – Alexis Kouyoumdjian, 2 rue André Bonin 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 00 18 37 - a.kouyoumdjian@cnr.tm.fr

Monsieur Michel Correnoz commissaire enquêteur, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations et propositions en mairie de Montagny :

- le mercredi 09 novembre 09h00 à 12h00,
- les mardis 15 et 22 novembre de 09h00 à 12h00,
- le samedi 26 novembre de 09h00 à 12h00,
- les jeudis 1er et 08 décembre de 14h00 à 17h00,
et dans le cadre de permanences téléphoniques les lundi 14 novembre, mercredi 23 novembre et mardi 06 décembre de 18h00 à 20h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus

vembre et mardi 06 décembre de 18h00 à 20h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Montagny, à la direction départementale des territoires, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône: https://www.rhone.gouv.fr/
Actualites/Consultations-et-enquetes-publiques/Enquetes-publiques-et-Declarations-d-utilitepublique, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La décision pouvant intervenir au terme de cette enquête est soit la délivrance du permis de construire par le Préfet du Rhône soit, en l'absence de décision à l'issue du délai d'instruction, une décision implicite de rejet.

Pour le Préfet, Le Directeur départemental des territoires du Rhône



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 69 22 5109 01: superficie totale: 54 a 52 ca dont 17 a 62 ca cadastrés en bois. Agri. Bio.: non. Bâti: Aucun bâtiment. Parcellaire: COUZON-AU-MONT-D'OR (54 a 52 ca) - 'Chargeri': E-172-173-174-176-177. - Zonage: COUZON-AU-MONT-D'OR: N - Libre AS 69 22 5108 01: superficie totale: 40 a 06 ca. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation. Parcelaire: FONTAINES-SAINT-MARTIN (40 a 06 ca) - 'De I ech: Bâtiments d'habitation. Parcelaire: FONTAINES-SAINT-MARTIN (40 a 06 ca) - 'De I ech: AE-1120[979](P1]-1123[981](*)(P1]-1125[981](P1]- 'Les cotes': AE-1122[980]. - Zonage: FONTAINES-SAINT-MARTIN: N - Libre AS 69 22 5110 01: superficie totale: 31 a 63 ca. Agri. Bio.: non. Pâti: Pâtimente d'habitation.

SAÍNT-MARTIN': N - Libre

AS 69 22 5110 01: superficie totale: 31 a 63 ca. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation. Parcellaire: LIMONEST (31 a 63 ca) - 'Bellevue': B- 150- 446[168] - 'Des roches': B- 151. - Zonage: LIMONEST: N - Libre

AS 69 22 5112 01: superficie totale: 68 a 44 ca. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation. Parcellaire: QUINCIEUX (68 a 44 ca) - '': AH- 173- 175- 178- 180 - 'De pierre blanche': AH- 51[159](A)- 51[159](Z) - 'Les bruyeres': AH- 52[158]. - Zonage: QUINCIEUX: N - Libre

AS 69 22 5113 01: superficie totale: 62 a 14 ca. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation. Parcellaire: FRANCHEVILLE (52 a 14 ca) - 'Des roches': BV- 11[108](A)- 11[108](Z). - Zonage: FRANCHEVILLE: A - Autre occupation ou occupé sans bail rural sur une partie de la surface

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFERA A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 24/11/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à directionmetro@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, -23 rue Jean Baldassini 69364 LYON cedex 07 - Tél : 04 72 72 49 31 - Mail : directionmetro@safer-aura.fr.



Votre journal ouvert sur le monde et tellement proche de vous





Information agricole du Rhône, maison des agriculteurs 18 avenue des monts d'Or, 69890 La Tour-de-Salvagny Tél : 04 78 19 62 10 - Fax : 04 78 19 62 11 - info@presseagri69.com